



DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



LES RISQUES MAJEURS À VENAREY-LES-LAUMES



La sécurité des habitants de la commune de Venarey-Les Laumes est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document se veut un outil de réflexion permettant d'apporter une information claire et précise aux habitants de la commune.

Les risques majeurs pouvant survenir sur la commune, identifiés et cartographiés, pourraient avoir des conséquences graves pour les personnes et les biens. Ce document vous les présente et décrit les mesures de prévention et les consignes de sécurité à connaître dans ces cas de figure. Il mentionne également les actions menées pour réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Lisez attentivement ce document et conservez-le précieusement. Cette action doit permettre de limiter les conséquences d'un accident ou de faire face plus efficacement à toute situation de crise.

Bonne lecture.

Patrick MOLINOZ
Maire de Venarey-Les Laumes

Les risques majeurs

Page 3

Le risque d'inondation

Page 4

Le risque de transport
de matières dangereuses

Page 6

Le risque météorologique

Page 8

Informations utiles

Page 10

QU'EST CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Un risque majeur est un phénomène pouvant entraîner de très graves dommages aux personnes, aux biens ou à l'environnement.

TROIS TYPES DE RISQUES :

→ **Les risques naturels** : inondations, mouvements de terrain, tempêtes, séismes, feux de forêt.

→ **Les risques technologiques** : dus à l'activité humaine, ils regroupent les risques industriels, nucléaires, ruptures de barrage, biologiques...

→ **Les risques liés au transport de matières dangereuses** : ce sont des risques technologiques dont on fait un cas à part car les enjeux varient en fonction du lieu où se produit l'accident.

Le dossier départemental des risques majeurs établi par la Préfecture recense les risques majeurs auxquels la commune de Venarey-Les Laumes pourrait être confrontée :

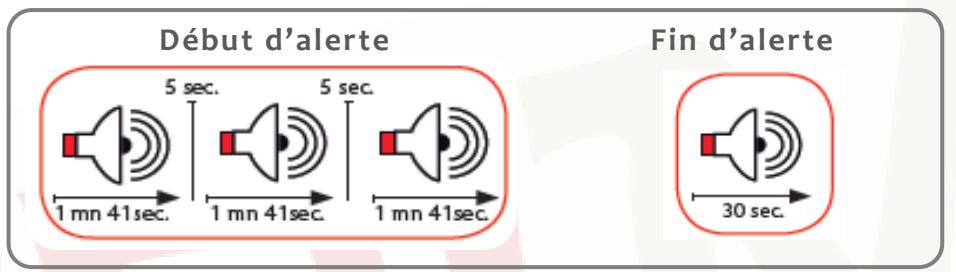
Le risque d'inondations

Le risque de transport de matières dangereuses

Le risque météorologique

LE SYSTÈME D'ALERTE DES POPULATIONS :

- Début d'alerte : en cas de catastrophe naturelle ou technologique importante, la sirène est déclenchée. Le signal d'alerte consiste en trois émissions successives de 1 min 41 sec, chacune séparée d'un intervalle de 5 sec.
- Fin d'alerte : lorsque tout risque est écarté, le signal de fin d'alerte est déclenché. Il consiste en une émission continue d'une durée de trente secondes d'un son à fréquence fixe.



AVOIR LES BONS RÉFLEXES !

Mettez-vous à l'abri



Fermez tout



Ecoutez la radio : France Bleu Bourgogne (103.7 MHz FM), France Inter (162 khz GO) ou la télévision (France 3 Bourgogne)



N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer : les enseignants sont formés à s'en occuper



Ne téléphonez pas sauf pour donner l'alerte, afin de libérer les lignes pour les secours



QU'EST CE QU'UNE INONDATION ?

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variable provoquée principalement par des pluies importantes.

C'EST LE RISQUE LE PLUS CONNU À VENAREY-LES LAUMES

Le risque d'inondation à Venarey-Les Laumes est occasionné par le débordement de l'Oze et/ou de la Brenne. La ville a connu de fortes inondations en 1973, 1981, 1986, 1998 et 2001.

APRÈS L'INONDATION

- Aérez et désinfectez les locaux
- Ne rétablissez l'électricité qu'après un contrôle de l'installation électrique
- Chauffez dès que possible
- Prenez contact avec votre assureur

MESURES PRISES PAR LA COMMUNE :

- Réalisation d'un plan de prévention des risques d'inondations par les services de l'Etat, en collaboration avec la Mairie, approuvé par le Préfet le 31/12/2009
- Prise en compte des zones inondables dans le Plan Local d'Urbanisme
- Surveillance renforcée des cours d'eau en cas de risque de crue
- Sensibilisation des habitants lors de réunions publiques



LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'INONDATION



Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations... pour ralentir l'entrée de l'eau

Coupez l'électricité et le gaz pour éviter l'électrocution ou l'explosion

Montez à pied dans les étages ou mettez-vous à l'abri sur un point haut

Ecoutez la radio : France Bleu Bourgogne (103.7 MHz FM), France Inter (162 khz GO) ou la télévision (France 3 Bourgogne)

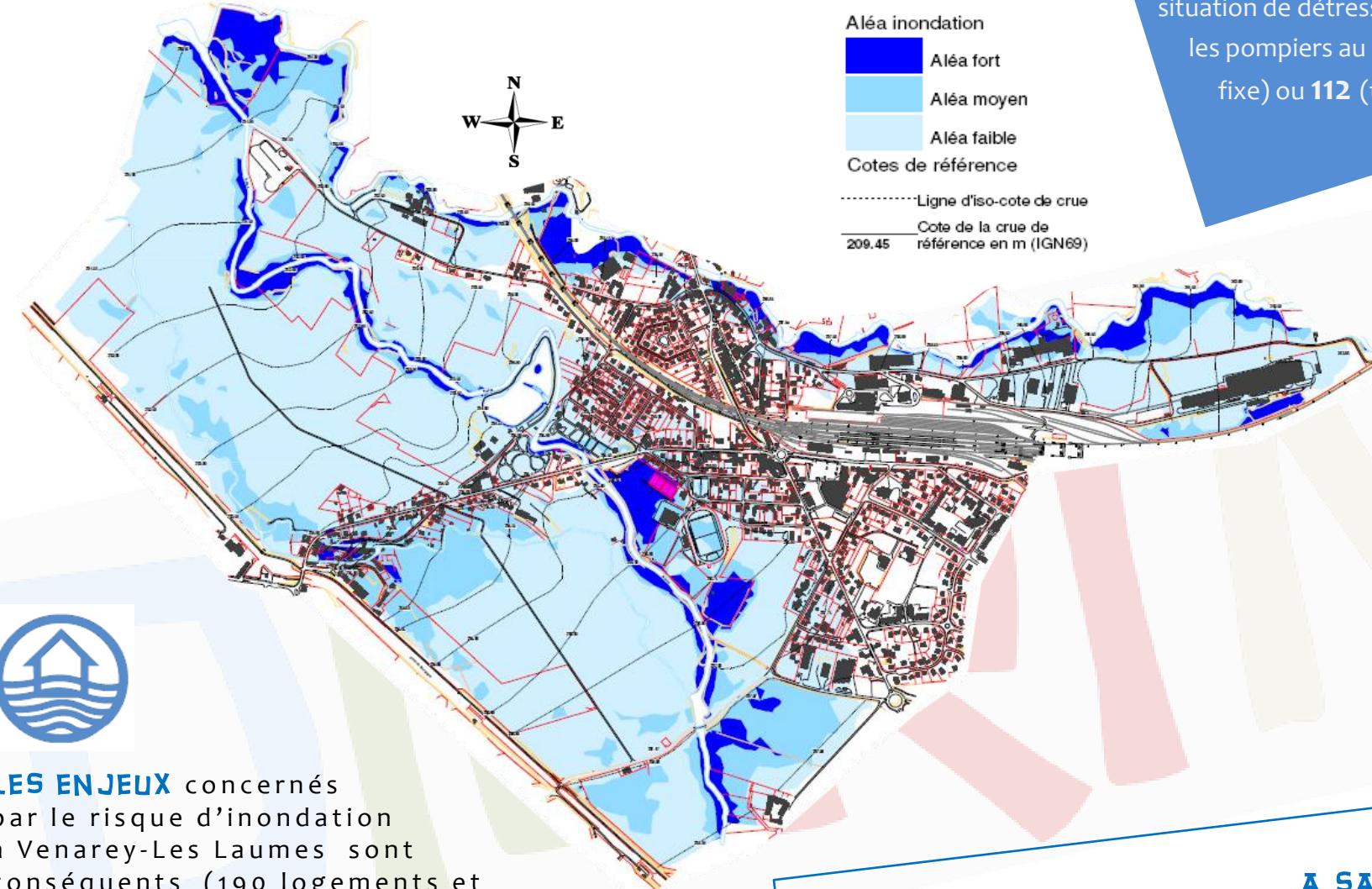
N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer : les enseignants sont formés à s'en occuper

Ne téléphonez pas sauf pour donner l'alerte, afin de libérer les lignes pour les secours

L'ALÉA INONDATION À VENAREY-LES LAUMES

INONDATION

5



LES ENJEUX concernés par le risque d'inondation à Venarey-Les Laumes sont conséquents (190 logements et 21 entreprises compris entre le Canal de Bourgogne et l'Oze), mais ils sont, pour la grande majorité d'entre eux concernés par une faible hauteur d'eau (<50cm : aléa faible).

A SAVOIR :
Avant tout projet d'acquisition ou de location, renseignez-vous à la Mairie.
Le dossier d'information des acquéreurs et locataires est disponible sur le site internet de la Préfecture.

ALERTE :
Si vous êtes témoin d'une situation de détresse, alertez les pompiers au **18** (poste fixe) ou **112** (téléphone portable).

QU'EST CE QU'UN RISQUE DE TRANSPORT DE MATIÈRE DANGEREUSE ?

Le risque relatif au Transport de Matières Dangereuses (TMD) est lié à un accident se produisant lors du transport de ces matières par voie routière, ferroviaire, fluviale ou maritime, ou par canalisation.

MESURES PRISES PAR LA COMMUNE

- Plan de secours spécialisé « TMD » réalisé par le Préfet
- Plan départemental « ORSEC dispositions spécifiques Transport de Matières Dangereuses non radioactives »
- Plan de surveillance et d'interventions concernant le gazoduc
- Servitudes d'utilité publique liées à la présence du gazoduc
- Repérage en surface du gazoduc
- Réglementation et signalisation rigoureuses spécifiques au Transport de Matières Dangereuses



LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ACCIDENT



Entrez rapidement dans le bâtiment le plus proche pour vous abriter

Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations pour empêcher les produits toxiques de rentrer

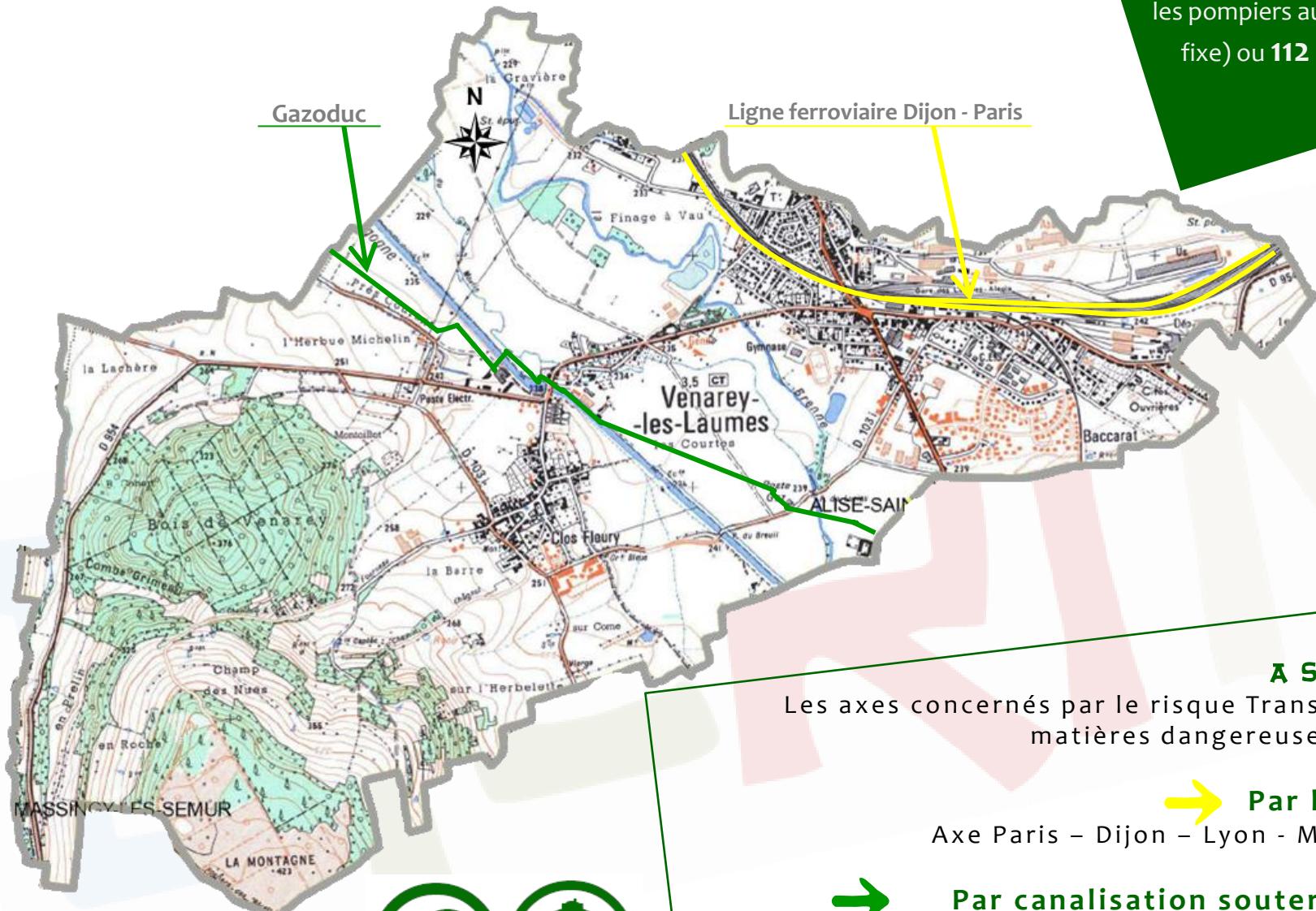
Ecoutez la radio : France Bleu Bourgogne (103.7 MHz FM), France Inter (162 khz GO) ou la télévision (France 3 Bourgogne)

Ne fumez pas : ni flamme, ni étincelle pour éviter les risques d'explosion

N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer : les enseignants sont formés à s'en occuper

Ne téléphonez pas sauf pour donner l'alerte, afin de libérer les lignes pour les secours

PRINCIPAUX AXES DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES À VENAREY-LES LAUMES



ALERTE :

Si vous êtes témoin d'une situation de détresse, alertez les pompiers au **18** (poste fixe) ou **112** (téléphone portable).

A SAVOIR :
Les axes concernés par le risque Transport de matières dangereuses sont :

→ **Par le rail :**
Axe Paris – Dijon – Lyon - Marseille

→ **Par canalisation souterraine :**
Venarey-Les Laumes est traversée par une canalisation souterraine de transport de gaz exploitée par Gaz de France

QU'EST CE QU'UN RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE ?

Les phénomènes météorologiques concernent l'ensemble du département. Leur importance varie en fonction de la nature et de l'intensité de l'évènement, et du lieu où il se produit et peuvent avoir des conséquences graves.

VIGILANCE ORANGE



VENT VIOLENT

Limiter vos déplacements et renseignez-vous avant de les entreprendre
Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets
N'intervenez pas sur les toitures
Rangez les objets exposés au vent



PLUIE ■ INONDATION

Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement ou toute autre activité extérieure
Evitez les abords des cours d'eau
Soyez prudents face au risque d'inondation et prenez les précautions adaptées
Renseignez-vous sur les conditions de circulation
Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau



ORAGES

Soyez prudents, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisirs
Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
A l'approche d'un orage, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones boisées

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE ROUGE



Restez chez vous et évitez toute activité extérieure
Si vous devez vous déplacer, soyez très prudents
Empruntez les grands axes de circulation
Prenez les précautions qui s'imposent face aux conséquences d'un vent violent et n'intervenez surtout pas sur les toitures



Informez-vous, évitez tout déplacement et restez chez vous
Conformez-vous aux consignes des pouvoirs publics
Respectez la signalisation routière mise en place
Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau
Mettez vos biens à l'abri de la montée des eaux



Soyez très prudents, en particulier si vous devez vous déplacer, les conditions de circulation pouvant devenir soudainement dangereuses
Evitez les activités extérieures de loisirs
Abritez-vous hors des zones boisées et mettez vos biens en sécurité
Sur la route, arrêtez-vous en sécurité et ne quittez pas votre véhicule



M
E
T
E
O

VIGILANCE ORANGE



NEIGE ■ VERGLAS

Soyez très prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer
Renseignez-vous sur les conditions de circulation
Respectez les restrictions de circulation et déviations
Prévoyez un équipement minimum en cas d'immobilisation prolongée

VIGILANCE ROUGE



Évitez toute sortie au froid

Si vous devez vous déplacer :

- Signalez votre départ et la destination à vos proches
- Munissez-vous d'équipements spéciaux et du matériel en cas d'immobilisation prolongée
- Ne quittez votre véhicule que sur sollicitation des sauveteurs

GRAND FROID

Évitez l'exposition prolongée au froid et au vent et les sorties aux heures les plus froides
Veillez à porter un habillement adéquat
Évitez les efforts brusques
Veillez à la qualité de l'air et au bon fonctionnement des systèmes de chauffage dans les espaces habités
Évitez de consommer des boissons alcoolisées.



Évitez toute sortie au froid

Si vous êtes obligé de sortir :

- Évitez les heures les plus froides et l'exposition au froid et au vent
- Veillez à porter un habillement adéquat
- Évitez les efforts brusques

Veillez à la qualité de l'air et au bon fonctionnement des systèmes de chauffage dans les espaces habités
Évitez de consommer des boissons alcoolisées

CANICULE

Passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais
Rafrachissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
Buvez beaucoup d'eau et mangez normalement
Evitez de sortir aux heures les plus chaudes



N'hésitez pas à aider ou à vous faire aider

Passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais
Rafrachissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
Buvez beaucoup d'eau et mangez normalement
Evitez de sortir aux heures les plus chaudes

A SAVOIR :

Chaque citoyen doit prendre conscience de sa propre vulnérabilité face aux risques et doit pouvoir l'évaluer pour la minimiser. Pour cela, il est primordial de se tenir informé sur la nature des événements prévus par Météo-France et de connaître les consignes de

comportement à adopter en fonction de ces événements.

Des messages radiodiffusés et télévisés concernant les prévisions météorologiques sont diffusés quotidiennement, et des informations sont disponibles sur le site de Météo-France.



NUMÉROS UTILES

Mairie de Venarey-Les Laumes

Avenue Jean Jaurès
21150 Venarey-Les Laumes
03 80 96 01 59

Répondeur Météo France

08 92 68 02 21

FRÉQUENCES UTILES

France Bleu Bourgogne

103.7 Mhz ou 87.8 Mhz

France Inter Grandes Ondes

162 Khz GO

A SAVOIR :

Dans tous les cas, l'information est relayée via les panneaux lumineux, le site internet de la ville, ainsi que les radios et télévisions locales.

SITES UTILES

Météo France

www.meteo.fr

Ville de Venarey-Les Laumes

www.venareyleslaumes.fr

Prévention des risques majeurs

www.prim.net

Risques majeurs en Côte d'or

www.bourgogne.pref.gouv.fr

ALERTE :

Si vous êtes témoin d'une situation de détresse, alertez les pompiers au **18** (poste fixe) ou **112** (téléphone portable).



LE PACK SÉCURITÉ À PRÉPARER CHEZ SOI

Radio à pile Lampe torche Piles

Nourriture et eau Couvertures

Vêtements Couvertures

Ruban adhésif Papiers personnels

Serpillères Médicaments

Papiers personnels Couvertures

Ruban adhésif Serpillères

Radio à pile Médicaments

Vêtements Nourriture et eau Lampe torche Piles



Ville de Venarey-Les Laumes

département de la Côte d'Or



En cas de danger ou d'alerte

1. Abritez-vous

Take shelter

Schützen Sie sich

2. Ecoutez la radio

Listen to the radio

Hören Sie das Radio

Station : France Bleue Bourgogne 104,90 MHz

Télévision : France 3 Bourgogne

3. Respectez les consignes

Follow the instructions

Respektieren Sie die Anweisungen

- > **n'allez pas chercher vos enfants à l'école**
Don't seek your children at school
Holen Sie Ihre Kinder in die Schule nicht
- > **coupez l'électricité et le gaz**

Pour en savoir plus, consultez

- > A la mairie :
Le DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
Le PPRI : Plan de Prévention des Risques d'inondations
- > Sur internet :
www.prim.net
www.venareyleslaumes.fr



DICRIM

Venarey-Les Laumes

Hôtel de Ville

Avenue Jean Jaurès - B.P. 69
21150 Venarey-Les Laumes

Tél 03 80 96 01 59
Fax 03 80 96 02 19

Mail : mairie@ville-venarey-les-laumes.fr

DICRIM DE VENAREY-LES LAUMES